

96 revue de l'enfance
et de l'adolescence

Adolescence en exil : les parcours pluriels et singuliers des mineurs non accompagnés

**Récits, réflexions et pratiques
autour d'une situation paradoxale**

 **érès**

RAREF-GRAPE

IV
***Les mineurs non accompagnés
à l'épreuve des institutions***

Des regards croisés confrontent des témoignages de praticiens, éducateurs, avocats, politiques. Cette diversité d'approches comprend un exposé du bureau de D. Versini, présentant le dispositif d'accueil et d'accompagnement à Paris. Viennent en contrepoint plusieurs articles rédigés par des avocats et des juristes, mais aussi des praticiens de terrain, éducateurs, psychologues, responsables d'associations. Ces controverses font apparaître les logiques d'action plurielles qui marquent le parcours d'épreuves des jeunes mineurs étrangers.

Philippe Petry

Crise de l'accueil et institutionnalisation du « soupçon » à l'égard des MIE : de la question politique à la question éducative

Julien Bricaud, Caroline Thibaudeau

« Pensez-vous vraiment que nous soyons toute la misère du monde¹ ? »

Depuis une vingtaine d'années désormais, des jeunes étrangers isolés arrivent par centaines chaque année sur le territoire français. Leur entrée dans le giron de la protection de l'enfance continue de poser question. Et, plutôt que de reconnaître qu'elles ne veulent pas, qu'elles ne peuvent pas ou qu'elles ne savent pas accueillir, les institutions chargées de l'accueil finissent par faire porter aux jeunes eux-mêmes la responsabilité de ne pas être accueillis. Ce déplacement de responsabilité est notamment en jeu dans le soupçon persistant que ces jeunes tenteraient d'abuser de nos systèmes de protection. En mentant sur leur âge, leur parcours, leur isolement, ils nous obligeraient à chercher à les démasquer pour préserver nos institutions et nos lois ainsi menacées. Se développe donc une véritable culture du soupçon. L'obsession de la fraude est particulièrement problématique quand elle vient contaminer le cœur même des pratiques des travailleurs sociaux : l'écoute singulière et le travail relationnel propres à l'accompagnement éducatif. Au risque d'aboutir à « l'effacement de

Julien Bricaud, philosophe.

Caroline Thibaudeau, psychologue clinicienne.

Collectif BABEL.

1. Paroles d'exilés, Mohamed et Diallo, dans *Passeur* de Raphaël Krafft, Éd. Buchet Castel, 2017.

l'éducatif² ». Cette situation permet de légitimer la médiocrité de l'accueil des jeunes qui finissent par accéder à une protection ainsi que le refus de toute assistance à ceux qui, de plus en plus nombreux, n'y parviennent pas.

Bien souvent, c'est la peur d'être manipulé qui déforme le regard porté sur les jeunes migrants. On en vient à penser que tout en eux est guidé par une visée stratégique unique : « profiter » d'une prise en charge et obtenir des « papiers ». Un tel soupçon laisse dans l'ombre tout ce qui, dans leurs comportements et dans leurs éventuels « mensonges », ne trouve pas son explication dans cette visée stratégique : la peur, la pudeur, la réserve, les sentiments ambivalents de celui qui migre à l'égard de ceux qu'il a quittés comme de ceux qu'ils rencontrent dans le pays d'accueil, et toute autre raison de cacher ou de transformer la réalité, comme celle simplement de ne pas être capable, là tout de suite, d'en rendre compte...

« Ainsi, si on fait l'expérience³ de demander à ces jeunes de tracer sur une carte avec des fils de laine la trajectoire accomplie, les différentes étapes du voyage, *par où ils sont passés pour arriver là* et ce qu'ils ont vécu *puisque ils y étaient*, il apparaît toujours qu'ils n'en ont en fait pas vraiment pris conscience. Ce n'est qu'en effectuant ce "tracé", sous le regard et en présence d'un autre en position d'*inter-locuteur*, que l'expérience vécue pourra se relier et se figurer subjectivement, dans l'après coup : l'expérience du "tracé" comme "marqueur d'être"⁴ et figuration de soi, d'un soi en mouvement, d'un soi vivant là où le langage a pu rester muet, dans ce temps de suspension du transport d'un lieu à l'autre. La reconstruction opérée par le récit, dans un lien de transfert véritable à nouveau établi, ne pourra donc venir que dans l'après-coup et se modeler progressivement. C'est elle, qui permettra de rapatrier l'expérience vécue "hors sujet", dans le champ cette fois symbolique de la parole adressée, pour s'inscrire dans une continuité historique personnelle et faire sens. »⁵

La mécanique du soupçon

Les jeunes étrangers font l'objet de perceptions contrastées. Ils suscitent à la fois l'empathie, l'admiration, la méfiance et le rejet. Les réactions possibles sont fortement polarisées entre deux représentations exclusives l'une de l'autre : le bon mineur isolé qu'il

2. J. Marpeau, « Protection de l'enfance : que reste-t-il d'éducatif ? », contribution pour *Avenir Éducs*, février 2016.

3. Cette expérience a été filmée par Xavier Crombé dans son documentaire *Sur leur chemin*, Alter Ego Production, 2012.

4. F. Deligny, « Traces d'être et bâtisse d'ombre », dans *Ceuvres complètes*, l'Arachnéen, 2007.

5. C. Thibaudeau et J. Bricaud pour le collectif BABEL, « Pour une prise en compte du projet migratoire : aménager des espaces d'accueil, de rencontre et de pensée », dans *Mineurs non accompagnés, quels besoins et quelles réponses ?*, février 2017, dossier thématique de l'ONPE.

est légitime d'aider ou le migrant irrégulier indigne du dispositif d'aide aux enfants en danger. Le passage de la bienveillance à la défiance est notamment l'effet d'un processus singulier, processus que nous nous proposons d'appeler : *le soupçon*. Ce phénomène, qui naît de la confrontation aux mensonges réels ou supposés que les jeunes adressent aux services sociaux, opère comme un instrument de discrimination entre ceux qui méritent leur prise en charge et ceux qui ne la méritent pas car *ils trichent*⁶.

Tout le monde en convient pourtant : le premier contact avec ces jeunes est souvent positif. On s'émeut de leurs parcours périlleux, on s'étonne des ressources dont ils font preuve pour supporter l'isolement, on loue leurs efforts pour apprendre le français, leur volonté de travailler, bref on se réjouit des qualités qu'ils manifestent pour « s'intégrer ». Ces jeunes suscitent l'empathie, et avec l'empathie, c'est le désir de les aider qui est fortifié.

Si l'analyse des discours tenus sur ces jeunes permet de faire émerger la figure du « bon mineur étranger », elle permet également de repérer d'autres discours moins favorables.

Des « doutes », des « interrogations », voire un certain « malaise » s'expriment de temps à autre et les professionnels sont alors plus critiques à l'égard des jeunes : « pas si jeunes, pas si fragiles, pas si victimes que ça »... Les soupçons se focalisent sur les « mensonges » que ces jeunes présenteraient aux travailleurs sociaux. Que ces « mensonges » soient réels ou supposés, révélés ou restés secrets, importe peu ; le soupçon qu'ils puissent exister suffit à abandonner un discours protecteur pour adopter une posture de réserve, voire de rejet. Ils participent ainsi à une *conversion* des acteurs de la prise en charge, disposés désormais à se défier systématiquement de ce que disent et font les jeunes.

Sur quoi les jeunes mentiraient-ils ? Ils mentiraient sur leur âge – c'est évidemment la grande affaire. Nombreux sont les jeunes qu'on soupçonne d'avoir un âge différent de celui qu'ils annoncent. Mais ce n'est pas la seule question. Ils mentiraient sur leur nationalité, sur le parcours suivi ; ils maquilleraient les raisons et le sens de leur voyage, dissimuleraient la présence de proches dans le pays d'accueil, escamoteraient les relations avec la famille au pays... Voilà qui fait beaucoup !

6. Cet article reprend en partie des éléments d'une conférence prononcée par J. Bricaud dans le cadre d'une journée d'étude à l'IRTS Poitou-Charentes le 16/06/2016, intitulée « Une minorité oubliée : les mineurs non accompagnés, entre protection et suspicion ». On pourra aussi se référer à l'ouvrage de J. Bricaud, *Accueillir les jeunes migrants. Les mineurs isolés étrangers à l'épreuve du soupçon*, Lyon, Chronique sociale, 2012.

À partir de là, le soupçon recouvre un spectre d'attitudes diverses. Au sens le plus faible, il désigne une incertitude quant à la vérité. En un premier sens, il est synonyme de doute. En somme, c'est une posture de prudence intellectuelle. À un degré supérieur, il implique qu'on se fasse une certaine opinion sur ce qu'il en serait réellement de la vérité. C'est le cas quand je dis « je soupçonne quelque chose ». Je présuppose alors qu'il y a comme une imposture. Je ne me contente pas de douter, je présuppose que ce qui m'est présenté est plutôt faux. Quelque chose est masqué. À un degré plus fort encore, le soupçon peut enfin renvoyer à une suspicion de culpabilité sans preuves tangibles : « s'il nous cache quelque chose, c'est qu'il a quelque chose à se reprocher dont il doit être coupable ». Ici, je ne dispose pas en tant que telle de la preuve de l'imposture. La suspicion s'installe à partir d'un faisceau de signes que je pense devoir lire d'une certaine façon, mais il ne s'agit pas de preuves irréfutables.

Il y a donc différents degrés dans le soupçon. Ce qu'on peut déjà souligner, c'est que le doute fait place à la suspicion quand le mensonge supposé devient le facteur d'explication dominant pour rendre compte de l'ensemble des comportements d'un individu. C'est ce qui se passe par exemple quand on insinue que l'obtention des papiers motive l'ensemble des actes de quelqu'un qui n'a pas de papiers : il se marie pour avoir des papiers, il fait des enfants pour avoir des papiers, etc.

Naturellement, c'est là un processus de pensée qui est hautement problématique. En effet, de nombreuses choses disparaissent au passage : il n'y a plus de place pour des motivations éventuellement contradictoires, plus de place pour des actes gratuits, des actes manqués, ou des actes absurdes. Non, à chaque fois, il y a une visée, une stratégie unique.

La notion même de secret en sort fortement transformée. Dès lors qu'on soupçonne quelqu'un, un secret ne peut avoir comme fonction pour lui que de nous masquer ses véritables intentions. Plus de place, donc, pour imaginer que le secret pourrait servir à autre chose, à se protéger soi de réalités trop douloureuses, ou à protéger quelqu'un d'autre pour les mêmes raisons ou pour d'autres raisons encore.

Il en ressort que le soupçon agit comme une mécanique : un processus interprétatif qui se nourrit lui-même en prenant comme point d'appui des conceptions toutes personnelles (même si souvent en libre circulation dans l'air du temps...), en tout cas des représentations *déjà-là* qui agissent comme un stéréotype. C'est donc le préjugé qui apparaît, et qui, ne pouvant pas rester du côté de l'observateur, se trouve projeté sur l'objet : s'il y a de l'invisible, ce n'est pas le point

de vue qui est limité, c'est l'objet qui se dérobe, qui masque, qui recèle des secrets... On entrevoit alors que les soupçons portent sur ce qui est, en définitive, déjà su par le sujet qui les forme. Le soupçonneux ne chercherait pas tant la vérité, car il *sait* déjà. Le lien qu'il entretient alors avec l'autre dans la rencontre n'est plus dès lors marqué par l'écart de la différenciation, dans un rapport de dialogue et d'altérité reconnue.

Quelle relation le soupçon entretient-il avec le registre du savoir et de la connaissance, et donc par extension avec celui de la vérité ? Dans sa définition courante, celle du dictionnaire, le soupçon renvoie à « une conjecture par laquelle on attribue à quelqu'un des actes blâmables, des intentions mauvaises, plus ou moins fondées⁷ ». Il se réfère à un mouvement d'anticipation et à l'intuition. Notons qu'étymologiquement, le terme d'intuition relève du langage de la vision : *intueor*, *intuitus*, qui se rapporte à l'acte et à l'attention du regard, la captation par le simple fait de voir... Il y aurait dans le mécanisme du soupçon une connaissance et une saisie directe de l'objet, sans médiation ni même signe à interpréter. Sans écoute ni interlocution... Le savoir est déjà-là. L'écart, ou la distance, qui instaure un rapport où le sens reste à être délivré est, lui, inexistant. Ainsi, la question de la recherche de la vérité ou du mensonge, qui est toujours convoquée quand il s'agit de soupçon, se présenterait en fait comme un leurre, une fausse piste. En effet, la rencontre véritable et la recherche de compréhension de l'autre, dans le cas du processus suspicieux, se trouve comme stoppée ou mise en impasse. Ce qui est en jeu renvoie davantage à un *refus de l'incertitude* (ou angoisse de l'ignorance) à l'origine de l'émergence d'un savoir qui se voudrait sans lacune, mais qui demeure en fait enfermé, forclus et comme auto-produit : « CQFD⁸ », pourrait-on dire... Dans ces conditions, le langage n'est plus un vecteur relationnel, ni l'écoute la métaphore du lien et d'un espace potentiel où se crée et se réinvente la rencontre qui devrait être singulière et ouverte. La parole recueillie devient l'instrument de la preuve par laquelle la vérité sera faite ou l'imposture révélée. Le soupçon et l'exigence de vérification colonisent alors les esprits et colorent la relation, se nourrissant entre autres choses de représentations tantôt péjoratives, tantôt méritoires. Celles-ci conditionnent de façon arbitraire l'accueil réservé à ces jeunes étrangers, au risque cette fois bien réel de leur rejet ou de leur exclusion. Le soupçon comme le préjugé seraient les manifestations symptomatiques d'une

7. A. Rey (sous la direction de), *Dictionnaire culturel*, Le Robert.

8. CQFD : sigle d'usage courant pour « ce qu'il fallait démontrer ».

collusion entre deux réalités, interne et externe, qui font se confondre la personne réelle, l'autre-de-la-rencontre, avec les projections fantasmatiques inconscientes dont il est l'objet, sans distanciation psychique ni symbolique et donc effaçant tout repère de différenciation. Le jugement de valeur ou le passage à l'acte discriminatoire viennent dire ce défaut d'intégration de la fonction symbolique où le sujet réel, ici le jeune migrant, devient *pour de vrai* le mauvais objet fantasmé, et s'y confond.

Soupçon, stéréotype et traitement de masse

Depuis son expérience des camps de concentration⁹, B. Bettelheim livre une situation personnelle vécue où il se voit contraint d'aller à l'infirmerie parce qu'il souffre de gelures aux doigts. Il sait alors qu'il y a risque de gangrène et redoute l'amputation. Par ailleurs, il n'ignore pas non plus les restrictions punitives et arbitraires d'accès au soin pour les juifs, exceptées pour les accidents de travail, ce qui n'est pas son cas. Il se résout malgré tout à demander des soins. Dans la file d'attente qui est longue pour le dispensaire du camp, chacun sait qu'il aura à plaider sa cause et prépare ses arguments avec stratégie en fonction de la représentation supposée qu'il se fait du SS de service, perçu comme « haineux » et « stupide », « comme tous les autres ». B. Bettelheim tente d'analyser a posteriori pourquoi, étant le seul à ne pas avoir préparé de « plan » pour se faire admettre, il aura pu néanmoins se faire entendre en exposant simplement son cas, suscitant du côté du SS un mouvement inattendu mais bien réel de sollicitude.

L'exposé de cette expérience permet d'analyser la manière dont les stéréotypes agissent et forment comme des « illusions paranoïdes » entre deux groupes opposés, en l'occurrence d'un côté les juifs, minorités persécutées, et de l'autre, les SS. Quant aux conditions qui favorisent de tels processus projectifs, relevons qu'il s'agit de situations discriminantes où le traitement de masse, qui est ici à son paroxysme, tend à l'effacement de toute individualité.

Dans la situation rapportée, le stéréotype auquel les prisonniers juifs paraissent correspondre, et dont la partie visible serait « les fausses lamentations » et autres arrangements avec la vérité pour accéder à l'infirmerie, véhicule en miroir pour celui qui les reçoit ce que B. Bettelheim appelle « l'image mythique du SS » : non pas un individu singulier doué de raison, mais la réplique à l'identique d'un type d'être sans valeur morale ni humanité, borné, un imbécile facile à duper...

9. B. Bettelheim, *Le cœur conscient*, Paris, éd. Robert Laffont, coll. Pluriel, 1972, p. 285-300.

B. Bettelheim postule que le recours au stéréotype renvoie en définitive à des mécanismes de défense psychique qui auraient ici pour fonction de gérer un vécu d'impuissance réelle et par trop angoissante du côté des victimes. Ainsi, *l'idée déjà-là qu'on se fait de l'autre* et de sa supposée prévisibilité permettrait, face à des situations critiques et à la précarité de l'existence, de maintenir une illusion de sécurité et de maîtrise, même si elle n'en demeure pas moins fugitive et inefficace dans les faits. Par ailleurs, le stéréotype aurait également pour fonction du côté des prisonniers, et dans ces situations de dépendance et de soumission inévitable, de se préserver narcissiquement du vécu d'indignité : « quoiqu'il en fût en réalité, il fallait que l'agresseur passât pour stupide [et non humain] afin que le prisonnier pût préserver un minimum le respect de lui-même [dans le fait de se soumettre à sa force brutale] ».

« Lorsque le jeune migrant se présente aux travailleurs sociaux, son discours apparaît souvent comme préparé à l'avance, tenant compte parfois des lois et des dispositifs de protection des mineurs en vigueur en France... Sa parole qui semble instrumentalisée, notamment par des passeurs peu scrupuleux, donne le sentiment d'un discours plaqué parfois jusqu'à l'absurde, en décalage avec la gravité et les enjeux mêmes de la situation critique qui est la sienne. L'absence de recul et de discernement quant à l'effet produit surprend... Mais il s'y raccroche coûte que coûte car ce discours stéréotypé a avant tout une fonction de pare-angoisse et donne l'illusion de maîtriser une situation qui pourtant le dépasse ; il contribue, de plus, à préserver les liens intériorisés avec la famille laissée au pays : être fidèle à ce qu'on lui a demandé de dire, aux engagements pris porteurs d'espoir... ou pour certains, préférant penser *je sauve ma famille* plutôt que *ils m'ont sacrifié*¹⁰. »

B. Bettelheim relève au passage que les stéréotypes valent dans les deux sens et fonctionnent en miroir quitte à s'autoalimenter. À la figure mythique *du ss*, répond la figure mythique *du juif*. Il précise néanmoins, et c'est important, qu'il y a une différence considérable entre la position de l'agresseur et celle de la victime : « l'agresseur se défend surtout contre des dangers qui ont leur origine en lui-même [des conflits internes, de valeurs ou de représentations de soi par exemple...] alors que la victime, elle, se défend surtout de dangers qui proviennent de l'environnement », c'est-à-dire contre la menace réelle de persécution ou d'anomie.

10. C. Thibaudeau, « Mineurs isolés étrangers, l'expérience brutale de la séparation », *La Lettre du Grappe*, 64, *La séparation*, juin 2006.

Ulysse¹¹, « l'homme aux mille ruses », et ce qu'il reste de son équipage au début de son voyage de retour, cherche le passage d'un monde à l'autre. Il navigue dans une brume épaisse et s'échoue sur un îlot invisible dans une obscurité complète. Il s'agit du « pays des Yeux ronds », l'île des cyclopes, monstrueux géants dévoreurs de chair humaine et buveurs de lait...

Ulysse va se trouver très vite pris au piège dans la caverne du monstre Polyphème. Pour sauver sa vie ainsi que celle de ses compagnons, il va jouer de supercherie en se présentant au fameux Cyclope comme étant « Personne », *Outis*. Il s'agit ici d'une astuce, d'un jeu de mot où Ulysse va utiliser un double langage car *ou-tis* (personne) peut se remplacer en grec par une autre façon de dire *mêtis*, qui signifie la ruse. *Ou* et *mè* sont en grec les deux formes de la négation.

Ainsi, lors de cette première étape de son voyage de retour vers Ithaque, Ulysse se présente comme n'étant *personne*. Dans ce processus de subjectivation en cours, au sortir de la terrible guerre de Troie, il ne serait à ce stade encore rien. En tout cas, rien de prédéfini qui ne le détermine et ne le fasse réintégrer l'ordre symbolique d'une affiliation humaine. Il se présente comme *Personne*, signe de son identité flottante où il semble s'effacer pour être remplacé par sa qualité principale : la *mêtis* (intelligence, esprit rusé) qui agit certes par déguisement, en lui conférant *le don de dire des mensonges semblables au vrai*, mais qui lui permet aussi d'instituer une différenciation et une distance entre vérité et réalité, entre mensonge et illusion.

En effet, Ulysse se trouve dans cet épisode face à la force brute qu'incarne le Cyclope. Celui-ci n'a qu'un œil, c'est-à-dire qu'il est dépourvu de la vision en profondeur qui donne relief à ce qu'il perçoit en le maintenant dans une sorte d'obscurité psychique, celle de sa toute-puissance et de l'assouvissement sans transformation ni délai de ses pulsions cannibaliques. Cette caractéristique du Cyclope ne lui donne a priori pas accès à la subjectivité humanisante (absente pour lui-même, ignorée chez l'autre) car elle colle au Réel pulsionnel. Il y a un effet d'écrasement de la dimension symbolique et d'abrasion des frontières d'articulation et de différenciation qui rend possible toute relation à l'autre. Le Cyclope incarne la force brutale qui fait d'un homme une chose ou un animal.

Ulysse confronté à la menace de mort, à la dévoration, se donne une fausse identité qui n'en demeure pas moins signifiante car elle s'adresse à l'inconscient de l'Autre, à l'esprit de la *Mêtis*, comme

11. Homère, *L'Odyssée*, chant IX, Armand Colin, collection Le livre de Poche, 1931.

un point de croyance de ce qui serait en partage dans une relation humanisée...

Par cet artifice, Ulysse transforme son bourreau, le monstrueux Cyclope, en interlocuteur. Une relation personnelle, un rapport hospitalier semble alors s'ébaucher qui écarte pour un temps le Réel mortifère. Ulysse dompte et déjoue la force brute indifférenciée de l'instinct, le temps d'endormir Polyphème et de crever avec un pieu son unique œil, créant ainsi les conditions de son évasion.

Mais laissons-là maintenant ce qui vient de *l'objet* du soupçon, c'est-à-dire ce qui vient des jeunes, et intéressons-nous à la position des professionnels. « Nous ». Nous qui pouvons être sujets au soupçon, nous qui pouvons formuler des doutes, imaginer des impostures, soupçonner que quelque chose de trouble nous est masqué. Car il s'agit de porter l'attention sur ce que sont les conditions d'intervention et de travail des professionnels qui sont chargés de les accueillir, pour tenter de comprendre comment et pourquoi la mécanique du soupçon est particulièrement développée concernant cette population.

Les limites de la fonction d'évaluation

Le terme même d'évaluation a pris une connotation très particulière depuis quelques années. Il y aurait sans doute beaucoup à dire sur cette question en général, mais retenons ici certains points.

D'abord, concernant ces jeunes migrants, ce qu'il s'agit d'évaluer, ce n'est pas tant la situation du mineur au sens large, ce qui supposerait de comprendre ce qu'il en est de son parcours, de ses fragilités, de ses besoins, de ses ressources, de sa famille, de son projet de migration... S'il s'agissait de ce type d'évaluation, alors évidemment, il faudrait du temps, du temps pour protéger, pour soigner, pour faire connaissance, pour voir évoluer le jeune avant de commencer à penser à son avenir, faire des projets...

Non, ce qu'il s'agit d'évaluer, c'est autre chose : doit-il ou non faire l'objet d'une mesure de protection ? Pour comprendre cette question, il faut évidemment avoir en tête le contexte. Comme l'accueil des mineurs isolés est perçu comme une charge supplémentaire, potentiellement illégitime, les autorités redoublent d'efforts pour s'assurer que les jeunes qui se présentent remplissent les conditions qui entraînent une protection. Dans cette perspective, la feuille de route, c'est donc : « surtout évitez de prendre en charge de "faux" mineurs ».

Par ailleurs, concernant ces jeunes, le problème auquel on se heurte inévitablement, c'est que cette fonction d'identification est

une fonction fragile. Car finalement, pour vérifier à qui on a affaire, on dispose de moyens par nature limités. En particulier, il n'est décidément pas possible de s'en remettre à un examen médical pour déterminer l'âge de quelqu'un. D'abord parce que cet examen est humiliant et porte atteinte à sa dignité, ensuite parce que cet examen n'est pas probant. De même, il est illusoire d'espérer d'un simple entretien (ou même de deux...) qu'il permette de dire si quelqu'un est mineur ou non. Et puis, du côté de l'état civil, les choses ne sont malheureusement pas toujours plus simples. En effet celui-ci peut être très difficile à établir et il y a des réalités qu'on ne peut pas ignorer et qu'il faut accepter d'affronter : un certain nombre d'États dans le monde sont dans une situation bien trop instable pour que leurs ressortissants accèdent à l'état civil, à la délivrance de documents d'identité ou de documents de voyage selon les standards qui sont les nôtres.

Enfin, cette fonction d'évaluation telle qu'elle s'est développée n'est pas une fonction éducative. C'est une fonction de justice, une fonction d'enquête et d'administration de la preuve. Or, on ne peut pas demander à une même instance d'être à la fois celle qui juge et celle qui organise l'accueil. C'est là un enjeu crucial, il s'agit de veiller à ce que ces questions soient étanches l'une de l'autre car l'un des effets, entre autres, de cette confusion entre fonction de justice et fonction éducative c'est le risque, justement, de contagion du soupçon et donc d'un jugement par trop arbitraire.

Car, en effet, on n'en a jamais fini d'« évaluer » et dans certains cas, il est clair qu'on peut être tenté d'« oublier » qu'une décision favorable à la protection d'un jeune a été prise. Le risque existe qu'on le remette en cause au motif que quelque chose apparaît suspect, que le jeune n'est pas conforme à ce qu'on attendrait d'un « bon » mineur isolé.

La peur d'être manipulé

Laissons de côté la question des « évaluateurs » et de leurs conditions d'exercice et centrons-nous à présent sur les prises en charge éducatives elles-mêmes. Quand les mensonges sont mal vécus par les professionnels, c'est d'abord l'effet de la crainte d'être « utilisé ». Les termes de « passeur », de « filière », de « réseau » sont par exemple facilement mobilisés sans que les référents de ces signifiants soient toujours bien identifiés. Ce qui transparaît néanmoins avec ces termes, c'est l'idée de projets cachés, de projets clandestins. On entend aussi le terme de « détournement », ainsi qu'un terme plus terrible encore :

« l'instrumentalisation ». Tout cela nous conduit à l'idée de « manipulation ».

Dans le jargon des travailleurs sociaux, le terme de manipulation est connoté de façon très négative. Être manipulé, c'est être l'objet d'une stratégie maîtrisée par quelqu'un d'autre. Or, celui qu'on aide est supposé ne pas avoir de stratégie. Il est là pour recevoir et accepter, pas pour mettre en œuvre sa propre stratégie.

On retrouve aussi la peur d'être manipulé dans la crainte d'être assimilé au dernier maillon de la chaîne du passage irrégulier d'étrangers en France. Autrement dit, on craint d'encourager l'immigration clandestine.

On en arrive ici à la célèbre théorie de l'appel d'air qui prétend que « plus on en accueille, plus il en arrivera ». En cultivant la peur ancestrale de « l'invasion », cette théorie rencontre un succès certain. Pourtant, son contenu reste plus qu'approximatif. Obnubilée par les questions qui se posent dans le pays d'accueil, cette théorie néglige que le moteur des flux migratoires est d'abord la situation économique, politique et sociale des pays d'émigration.

Il y a donc des enjeux politiques et des enjeux idéologiques. Il y a aussi des enjeux pragmatiques. Parmi ceux-là, il y a la nécessité pour les acteurs du travail social de rester crédibles. Mettre en doute systématiquement les informations transmises par les jeunes permet de se prémunir (à peu de frais) du risque de passer pour un idiot. L'enjeu ici, c'est la peur de passer pour celui qui s'est « fait avoir », celui qui est naïf. Si la naïveté est une marque de faiblesse pour les professionnels, alors il vaut mieux toujours argumenter sur une ligne « dure » plutôt que de défendre un point de vue plus clément.

On peut craindre de passer pour un idiot auprès de ses collègues ou auprès de partenaires, mais il est tout aussi redoutable de craindre de passer pour un idiot auprès du jeune lui-même. Quand on fait l'expérience de découvrir qu'un jeune a caché au service dans lequel on travaille son âge ou ses liens avec sa famille, diverses réactions existent. Le moment de la « révélation » est un moment clé de la vie d'une équipe, au cours duquel les réactions peuvent varier entre « il nous a menti et nous a utilisés » et « il reste victime, nous devons avant tout le protéger ». Ces variations, qui rappellent les oscillations entre enfance victime et enfance coupable, vont soit entraîner détachement et rejet, soit laisser place à une redéfinition de l'accompagnement du jeune.

Prenons une situation en particulier dans laquelle ce sont les forces de police qui appellent le foyer pour leur indiquer : 1. Que l'un des jeunes

accueillis fait l'objet d'une surveillance particulière pour déterminer la nature des relations qu'il entretient avec des personnes soupçonnées de relever de l'islamisme radical. 2. Que ce jeune ne doit surtout pas savoir qu'il est surveillé ni, non plus, naturellement, que l'équipe éducative à qui il est confié est prévenue.

Que se passe-t-il alors ? Eh bien... Rien. Non pas que ce coup de téléphone ne change rien à la prise en charge. Non, pire que cela, les éducateurs se tiennent autant que possible en retrait du jeune, prennent leur distance avec lui, le travail relationnel cesse (on n'est pas sûr d'ailleurs qu'il ait véritablement commencé auparavant). Le jeune est livré à lui-même à l'intérieur du foyer, la prise en charge se limitant à assurer ses besoins primaires, toute démarche est suspendue (sur le plan scolaire notamment) et les adultes s'écartent de lui.

Dans cet exemple, c'est la sidération et la paralysie qui opèrent. Neuf mois plus tard, la police rappellera pour indiquer qu'il s'agit d'une fausse alerte, que les soupçons ont été levés. Il n'y a rien à reprocher à ce jeune.

La mécanique du soupçon a des effets très profonds sur l'accompagnement proposé aux jeunes. Dans un contexte où l'insécurité juridique est déjà très forte, c'est-à-dire qu'on ne sait plus toujours très bien dans quelle direction il est permis ou souhaitable d'accompagner les jeunes, le soupçon a des effets redoutables. Il peut entretenir « l'attentisme » des différents acteurs, quand il ne conduit pas tout bonnement à bloquer les mécanismes de protection.

Si l'on prend l'exemple de ces situations nouvelles dans lesquelles un jeune fait l'objet d'un signalement de « radicalisation », on observe alors des choses très similaires à ce qui a été déjà mentionné : le risque de confusion entre les fonctions de police, les fonctions d'enquête et les fonctions éducatives. La peur que cette posture qu'on soupçonne et qu'on juge déviante contamine les autres jeunes, voire l'ensemble de l'institution. Le retrait enfin, presque instinctif, qui en découle du côté des éducateurs.

On voit alors que c'est le processus d'accompagnement lui-même qui est impacté. Dans un premier mouvement, toute démarche est suspendue : c'est le versant de l'assistance qui est manifestement touché. Mais pas seulement ! C'est aussi le processus éducatif qui est attaqué. On se tient à distance. On a peur. De quoi ? On ne sait pas vraiment. Quoi qu'il en soit, on évite de s'approcher trop, on neutralise les liens qui pourraient se tisser, on évite que la relation se construise. De quoi retourne cette peur ? Évidemment, elle est singulière. Mais elle a aussi quelque chose de commun avec la peur de la fraude. C'est la

peur d'être trahi probablement, mais plus fortement encore il y a la perception d'une menace, quelque chose qui pèse sur l'ordre social qu'il s'agirait de protéger. On ne s'approche pas de l'autre car il va tout gâcher, il va peut-être même attaquer ce à quoi nous sommes attachés.

La projection de représentations négatives sur un jeune entrave le travail relationnel lui-même. On s'éloigne, on se détourne, on désinvestit, ce qui a nécessairement un coût dans l'évolution à venir du jeune. Plus largement, on peut dire que quelque chose s'appauvrit, dès lors qu'on anticipe sur un avenir qu'on imagine sous le signe de la catastrophe ou de la déviance. Quand on ne parvient pas à se projeter aux côtés du jeune dans un avenir, quelque chose s'appauvrit dans la relation qu'on entretient avec lui au présent.

Et puis dans le même mouvement, on arrête de penser. Le niveau d'exigence que l'on peut avoir par rapport à la compréhension d'une situation diminue. Le risque existe de tirer les prises en charge vers le bas. Autrement dit, on finit par traiter les jeunes de façon indifférenciée. Cela fait tache d'huile, et contrairement à ce qu'on prétend parfois, ce n'est pas pour mieux s'occuper des « autres jeunes ». Bien au contraire, le délitement des mécanismes de protection s'étend. Ça commence avec les jeunes étrangers isolés, ça s'étend à l'ensemble des jeunes étrangers, même non isolés, et ça pourrait bien continuer de s'étendre vers les nationaux.

Derrière le soupçon, le rejet et l'exclusion

Aujourd'hui, ce qu'il faut savoir reconnaître, c'est que le soupçon n'est qu'un mécanisme. Au fond, il sert de levier à une logique plus profonde qui est celle du rejet et de l'exclusion. Le soupçon s'habille alors de fausses rationalités, de méthodes, de procédures ou de statistiques... Mais ces savoirs, mal recyclés, deviennent les arguments d'une normativité qui abuse de ses prérogatives. Rentrés comme par effraction dans la sphère sociale en général, et par voie de conséquence dans les psychés individuelles, ils semblent désormais bien établis du côté du travail social, de l'éducation spécialisée et même du soin psychique...

Sylvie Beaumont¹² rappelle pourtant que « ce qui fonde le geste clinique de la pratique éducative, ce ne sont pas les savoirs théoriques scientifiques, pourtant essentiels et nécessaires à l'analyse de la situation, ce qui fonde l'acte éducatif, c'est finalement une anthropologie ».

12. S. Beaumont, « Le défi de la transmission dans un contexte de postmodernité », dans *Les cahiers de l'EFPP*, 25, printemps 2017.

En effet, c'est bien la vision de l'homme et de sa dignité qui permet d'orienter fondamentalement le travail éducatif vers l'humanisation de la personne accompagnée. « Or, poursuit-elle, dans le nouveau contexte sociétal, la pluralité des anthropologies devient première au point de remettre en cause les repères anthropologiques fondamentaux traditionnels et de ne plus partager une définition commune de ce qui fait l'homme et son humanité. »

Alors, derrière le soupçon, derrière les logiques d'évaluation qui se déploient, ce sont les questions de l'accueil et du rapport à l'Autre qui sont posées : « Si vous n'avez rien à cacher, alors vous devez tout dire et nous pouvons tout demander et tout vérifier par la preuve¹³. » On voit ici que le soupçon, dans sa dimension d'intrusion et de contrôle aliénant, est bien ici l'indicateur d'une pathologie du lien plus profonde où la question de la différence et de l'Altérité n'est plus dialectisée.

Qui pouvons-nous accueillir ? Jusqu'où pouvons-nous accueillir ? Notre hospitalité doit-elle être limitée ? Les plus compétents méritent-ils davantage que les plus fragiles qu'on leur ouvre la porte ? Qu'est-ce qu'être vulnérable aujourd'hui et comment en tenir compte ?

Si on ne parvient pas à penser de façon positive l'accueil, à voir les bénéfiques qui en résultent, si à l'inverse on ne le perçoit que comme une charge, un fardeau, une menace, alors c'est une logique d'exclusion qui inexorablement s'installe. Le refoulement, l'exclusion, la mise à l'écart sont inévitables dès lors qu'on accepte le partage du monde social entre « eux » et « nous ». Ce discours qui oppose eux et nous ne doit pas être réduit à un simple discours xénophobe. Il ne s'agit pas là de manifestations xénophobes qui viseraient exclusivement les étrangers. Ce discours d'exclusion auquel aboutit le soupçon concerne tout aussi bien d'autres catégories sociales. D'autres jeunes, d'autres adultes évidemment aussi, étrangers ou non, peuvent se retrouver pris dans des mécaniques semblables.

Alors, qu'y pouvons-nous, nous qu'y sommes éducateurs, travailleurs sociaux, professionnels, soignants au sens large engagés auprès de publics vulnérables ? Il y a d'abord et évidemment une réponse sur le terrain, du côté des pratiques. Il s'agit de résister à la pression administrative propre aux situations que nous avons en charge. Résister à cette pression, qu'est-ce que cela veut dire ? Il s'agit de réaffirmer ce que sont les conditions de possibilité du travail éducatif, à commencer par le besoin de temps. Besoin de temps pour accompagner bien sûr,

13. S. Tomasella, *La perversion, renverser le monde*, Paris, Eyrolles, coll. « Les mots de la psychanalyse », 2010.

mais aussi besoin de temps pour penser, besoin de temps pour laisser grandir, mûrir, évoluer.

Fabriquer de l'humain prend du temps. C'est coûteux, c'est vrai. Ça ne se mesure pas facilement, c'est vrai aussi. Et quand quelqu'un veut l'évaluer, le constater... le voir, ce n'est guère facile à montrer. Mais ça vaut le coup quand même. Puisque fabriquer de l'humain, notre avenir en dépend.

Les professionnels doivent savoir résister à la pression administrative propre à l'accueil de ces jeunes et s'autoriser à faire autre chose que de les « évaluer ». Résister, c'est donc refuser que le travail éducatif soit réduit au seul travail d'insertion socioprofessionnel, avec ses indicateurs positifs et mesurables mais qui conduit surtout à ce que Jacques Marpeau appelle l'« effacement de l'éducatif ». Face à la crise de la protection de l'enfance, il s'agit, simplement, humblement, de réclamer qu'on s'intéresse à chaque jeune, à ce qu'il est, avec ses difficultés et ses ressources. Avec comme seul objectif de l'aider à grandir.

Bibliographie

- BEAUMONT, S. 2017. « Le défi de la transmission dans un contexte de postmodernité », *Les cahiers de l'EFPP*, 25.
- BETTELHEIM, B. 1972. *Le cœur conscient*, Paris, éd. Robert Laffont, coll. Pluriel, p. 285-300.
- BRICAUD, J. 2016. *Une minorité oubliée : les mineurs non accompagnés, entre protection et suspicion*, conférence prononcée dans le cadre d'une journée d'étude à l'IRTS, Poitou-Charentes.
- BRICAUD, J. 2012. « Accueillir les jeunes migrants, les mineurs isolés étrangers à l'épreuve du soupçon », *Chronique sociale*.
- BRICAUD, J. ; THIBAudeau, C. 2017. « Pour une prise en compte du projet migratoire : aménager des espaces d'accueil, de rencontre et de pensée », dans *Mineurs non accompagnés, quels besoins et quelles réponses ?*, dossier thématique de l'ONPE, pour le collectif BABEL.
- CROMBÉ, X. 2012. *Sur leur chemin*, documentaire, 52 min., Alter Ego Production.
- DELIGNY, F. 2007. « Traces d'être et bâtisse d'ombre », dans *Œuvres complètes*, l'Arachnéen.
- HOMÈRE, 1931. *L'Odyssée*, chant IX, Paris, Armand Colin, rééd. Le livre de Poche.
- KRAFFT, R. 2017. *Passeur*, Paris, Buchet Castel.
- MARPEAU, J. 2016. *Protection de l'enfance : que reste-t-il d'éducatif ?*, contribution pour Avenir Educus.

- THIBAudeau, C. 2006. « Mineurs isolés étrangers, l'expérience brutale de la séparation », *La Lettre du Grappe, La séparation*, 64.
- THIBAudeau, C. 2013. « Psychanalyse du soupçon, l'Altérité mise à l'épreuve », *Topique, Le lien social à l'épreuve de la violence, L'esprit du Temps*.
- TOMASELLA, S. 2010. *La perversion, renverser le monde*, Paris, Eyrolles, coll. Les mots de la psychanalyse.